

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

États financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Table des matières

Exercice terminé le 31 décembre 2024

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
Bilan	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des opérations	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7-11
Annexe aux états financiers	12-13

1273 Main Street, Suite 300
PO Box 903
Moncton, NB
Canada E1C 8N8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Downtown Moncton Centre-Ville Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Downtown Moncton Centre-Ville Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état des opérations, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Downtown Moncton Centre-Ville Inc. au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT, suite

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Greene CPA

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Moncton, Nouveau Brunswick
le 18 mars 2025

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Bilan

31 décembre

	2024	2023
Actifs		
Actifs à court terme:		
Encaisse	115 242 \$	191 398 \$
Comptes débiteurs (note 3)	262 921	64 856
Frais payés d'avance	597	597
	<hr/> 378 760	<hr/> 256 851
Immobilisations (note 4)	182 859	134 679
Encaisse affectée (note 5)	115 058	103 277
	<hr/> <hr/> 676 677 \$	<hr/> <hr/> 494 807 \$
Passifs et actifs nets		
Passifs à court terme :		
Comptes créditeurs à payer	21 332 \$	12 848 \$
Payable à la province du Nouveau-Brunswick	175 939	57 159
Versements sur la dette à long-terme exigible à court-terme	15 162	-
	<hr/> 212 433	<hr/> 70 007
Dette à long-terme (note 6)	48 244	-
	<hr/> <hr/> 260 677 \$	<hr/> <hr/> 70 007 \$
Actifs nets		
Non affectés	118 082	186 844
Investi en immobilisations	182 860	134 679
Affecté à l'interne	115 058	103 277
	<hr/> 416 000	<hr/> 424 800
	<hr/> <hr/> 676 677 \$	<hr/> <hr/> 494 807 \$

Engagements (note 7)

Voir les notes afférentes aux états financiers

Au nom du Conseil :

Directeur

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

				2024	2023
	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté à l'interne	Total	Total
Solde, début de l'exercice	186 844 \$	134 679 \$	103 277 \$	424 800 \$	489 464 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	107 001	(35 282)	(80 519)	(8 800)	(64 664)
Investis en immobilisations	(83 463)	83 463	-	-	-
Transfert au fond affecté à l'interne	(92 300)	-	92 300	-	-
Solde, fin de l'exercice	118 082 \$	182 860 \$	115 058 \$	416 000 \$	424 800 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État des opérations

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
Revenus :			
Prélèvement spécial	946 000 \$	930 424 \$	923 765 \$
Intérêts créditeurs	15 000	23 410	28 027
<u>Revenus des programmes (annexe 1)</u>	<u>660 514</u>	<u>893 569</u>	<u>407 960</u>
	1 621 514	1 847 403	1 359 752
Dépenses:			
Amortissement	40 000	35 282	28 947
Provision pour mauvaises créances	1 000	(414)	7 672
Intérêt sur la dette à long-terme	-	6 354	-
Réunions et accueil	15 000	20 762	19 441
Bureau	52 000	48 253	52 402
Honoraires professionnels	15 000	13 477	10 898
Loyer	34 500	38 790	39 703
Salaires et avantages sociaux	450 000	391 957	292 916
Services aux membres (annexe 2)	898 414	1 190 642	871 759
Téléphone, cellulaire et télécopieur	8 000	8 659	11 092
Voyages et conférences	25 000	19 841	31 586
	1 538 914	1 773 603	1 366 416
Excédent (déficience) des revenus sur les dépenses préalable au versement du Centre multifonctionnel	82 600	73 800	(6 664)
Versement du Centre multifonctionnel	82 600	82 600	58 000
Déficience des revenus sur les dépenses	-	\$	(8 800) \$
			(64 664) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

	2024	2023
Fonds fournis par (utilisé pour) :		
Activités de fonctionnement :		
Déficience des revenus sur les dépenses	(8 800)	\$ (64 664) \$
Items n'incluant pas l'encaisse :		
Amortissements	35 282	28 947
	<u>26 482</u>	<u>(35 717)</u>
Variation aux fonds de roulement d'exploitation hors caisse :		
Dépôt à terme	-	61 092
Comptes débiteurs	(198 065)	16 496
Comptes créditeurs et charges à payer	8 485	(4 915)
Payable à la province du Nouveau-Brunswick	118 780	22 009
	<u>(44 318)</u>	<u>58 965</u>
Activités de financement :		
Remboursement d'emprunts	-	(40 000)
Produit de la dette à long terme	75 453	-
Remboursement de la dette à long terme	(12 047)	-
	<u>63 406</u>	<u>(40 000)</u>
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(83 463)	(37 781)
Encaisse affectée	(11 781)	(26 701)
	<u>(95 244)</u>	<u>(64 482)</u>
Diminution de l'encaisse	(76 156)	(45 517)
Encaisse, début de l'exercice	191 398	236 915
Encaisse, fin de l'exercice	<u>115 242 \$</u>	<u>191 398 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

1. Détails d'opérations

La Société est l'organisme représentatif des entreprises situées dans la zone d'amélioration des affaires de Moncton, qui comprend les commerçants de la zone d'affaires de la rue Main et de la rue St George. La Société demeure exempte d'impôts sur le revenu tant qu'elle respecte certaines exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables :

(a) Base de présentation :

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

(b) Constatations des revenus :

La contribution spéciale, les revenus des programmes et les intérêts créditeurs sont constatés comme revenus dans l'année reçue ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions reçues aux fins d'immobilisations sont comptabilisées comme une augmentation de l'excédent de capital dans l'année reçue ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assurée.

(c) Encaisse et équivalent de l'encaisse :

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la Société considère l'argent en espèce et les soldes bancaires, sans dépenses excédentaires, ainsi que les placements temporaires à grande liquidité avec maturité de trois mois ou moins comme des équivalents en argent liquide. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

L'encaisse et l'équivalent de l'encaisse incluent les soldes avec les banques.

(d) Amortissement :

Les taux et la base de l'amortissement appliqués sur les immobilisations sont comme suit :

Actif	Méthode	Taux
Véhicules	L'amortissement dégressif	20 %
Lumières de Noël	L'amortissement dégressif	20 %
Améliorations au parc Robinson	L'amortissement dégressif	20 %
Supports à vélo	L'amortissement dégressif	20 %
Mobiliers et installations	L'amortissement dégressif	20 %
Balayeuse de trottoir	L'amortissement dégressif	20 %

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 2

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

2. Principales conventions comptables : (suite)

(e) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la présentation des éventualités à la date du bilan ainsi que sur les postes de revenus et de charges pour les exercices présentés. La direction réévalue régulièrement, en fonction des informations disponibles, ses estimations. Les montants importants nécessitant l'utilisation des estimations comprennent: la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile estimée des immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont connus

(f) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Dans les exercices subséquents, les actifs financiers échangés dans des marchés actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, avec les gains ou pertes non matérialisés inscrits dans l'état d'opération. Tous les autres instruments financiers sont inscrits selon leur coût amorti, et sont évalués annuellement pour un possible baisse de valeur. Les dépenses de transactions sur l'acquisition, vente, ou émission d'instruments financiers sont inscrites à l'état d'opération lorsqu'ils sont survenus.

3. Comptes débiteurs :

	Arrérages de 2023 et antérieurs	Arrérages de 2024	Autres débiteurs	2024	2023
			Total	Total	
Comptes débiteurs	15 511 \$	144 131 \$	110 953 \$	270 596 \$	75 820 \$
Provision pour comptes douteux	(7 675)	-	-	(7 675)	(10 964)
	<u>7 836 \$</u>	<u>144 131 \$</u>	<u>110 953 \$</u>	<u>262 921 \$</u>	<u>64 856 \$</u>

Compris en autres débiteurs est la somme de 84 236\$ à la part de la Ville de Moncton pour l'Équipe Enviro.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 3

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

4. Immobilisations :

		2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
Véhicules	83 463 \$	8 347 \$	75 116 \$ - \$
Mobiliers et installations	156 815	131 684	25 131 31 413
Lumières de Noël	484 952	408 895	76 057 95 071
Améliorations au parc Robinson	43 318	42 739	579 724
Supports à vélo	31 664	28 766	2 898 3 623
Balayeuse de trottoir	49 767	46 689	3 078 3 848
	<hr/> 849 979 \$	<hr/> 667 120 \$	<hr/> 182 859 \$ 134 679 \$

5. Encaisse affectée :

	2024	2023
Affecté pour le Centre multifonctionnel au centre-ville	115 058 \$	103 277 \$
<hr/> La Société a choisi de mettre à côté un montant afin de financer le centre multifonctionnel au centre-ville.		

6. Dette à long terme:

	2024	2023
Banque Scotia		
Prêt avec intérêt, 9,99% annuel, remboursable en paiements bihebdomadaires de 400\$ incluant l'intérêt, échéant en janvier 2028. Garanti par un véhicule avec un valeur comptable de 34,648\$.	\$ 27 903 \$	
Prêt avec intérêt, 9,49% annuel, remboursable en paiements bihebdomadaires de 400\$ incluant l'intérêt, échéant en janvier 2029. Garanti par un véhicule avec un valeur comptable de 40,468\$.	35 503 \$	-
Moins: tranche échéant à moins d'un an	63 406 \$ 15 162 48 244 \$	- \$ - - \$
Le remboursement de capital est estimée comme suit:	2025 2026 2027 2028 2029	15 162 \$ 16 920 18 649 11 115 1 560 63 406 \$
		- \$

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 4

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

7. Engagements :

La Société s'est engagée à verser 3 750 000 \$ en plusieurs versements non consécutifs sur une période n'excédant pas 30 ans, pour couvrir les coûts de construction du Centre multifonctionnel au centre-ville. Au 31 décembre 2024, la Société a versé 521 600 \$ et 3 228 400 \$ du montant total reste dû.

Pour son espace de bureau, la Société a signé un bail de cinq (5) ans en mai 2021 pour le montant annuel de 14 270 \$ plus la part proportionnelle des frais d'exploitation.

Pour son espace de rangement, la Société a signé un bail de dix (10) ans en novembre 2023 pour un montant mensuel de 3 542 \$ pour les quatres premières années, et 3 757 \$ pour le restant du bail.

La Société s'est également engagée à appuyer le programme YMCA ReBrancher avec une contribution de 50 000 \$ en 2025.

8. Endettement bancaire :

La Société a une ligne de crédit d'établie d'un maximum de 40 000 \$, avec un taux d'intérêt de 1.25%. La ligne de crédit n'a pas été utilisée jusqu'en date du 31 décembre 2024.

À titre de garantie pour la ligne de crédit, la Société a fait une entente de sécurité générale et de cession de créances.

9. Instruments financiers :

La Société est sujette à divers risques suite à l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit plus de détails sur la magnitude et concentration des risques de la Société au 31 décembre 2024.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésoreries futurs changeront dû aux prix de marché. Le risque du marché comprend le risque de taux d'échange, de taux d'intérêt, et d'autres prix. La Société n'est pas sujette au risque du marché important.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque d'une perte non prévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas de ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société sont exposés au risque de crédit incluant les prélèvements dus des propriétaires commerciales. Des montants alloués pour des comptes incertains sont révisés à chaque date de révision des états financiers. La Société a des recevables d'un nombre significatif de propriétaires commerciales, qui diminue le risque associé à la concentration de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité aura de la difficulté à répondre à ses obligations associées avec ses passifs financiers. La Société est sujette à ce risque principalement en ce qui concerne le reçu de fonds des propriétaires commerciaux, le gouvernement et autres sources, ainsi que ses comptes créditeurs. La Société a une ligne de crédit établie pour minimiser ce risque.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Notes aux états financiers, page 5

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

10. Dépendance économique :

Les recettes de prélèvement spécial de la Société dépendent de l'approbation du taux de prélèvement par ses utilisateurs non résidentiels (intervenants) ainsi que l'approbation de son budget de fonctionnement pour l'année par le conseil municipal.

Le conseil municipal n'approuve pas un budget à moins de publier un avis divulguant les informations suivantes au moins une fois par semaine pendant deux semaines dans un journal ayant une circulation générale au sein de la municipalité révélant les informations suivantes :

- son intention d'approuver le budget;
- l'ampleur du prélèvement nécessaire à la mise en œuvre du budget;
- la période pendant laquelle des objections (par les parties prenantes) peuvent être formulées.

Un règlement doit être promulgué par le Conseil chaque année pour mettre en œuvre la taxe sur toutes les propriétés non résidentielles au sein de la Zone d'amélioration des Affaires (ZAA).

Aucune contribution ne peut être prélevée durant l'année au cours de laquelle le conseil n'entérine pas le budget et l'arrêté municipal relativement à la zone d'amélioration des affaires en question est réputé être abrogé à compter du 1er janvier. La Corporation ne recevrait donc pas les recettes de prélèvement spécial et la direction est d'avis qu'il serait douteux de poursuivre ses activités viables.

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Annexe aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

Annexe des revenus des programmes

Annexe 1

	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
Revenus des programmes			
Ville de Moncton – services rendus			
Exposition de lumières	41 014 \$	93 280 \$	38 458 \$
Entretien du Centre-ville	-	-	17 000
Programme Ambassadeur	25 000	25 000	25 000
Équipe Enviro	380 000	514 632	240 000
	446 014	632 912	320 458
Gouvernement			
Améliorations au Centre-ville	32 000	61 430	12 580
Programmes étudiants d'été	25 000	28 751	27 126
Autres	-	16 398	-
	57 000	106 579	39 706
Autres			
Festival d'amuseurs publics	150 000	113 804	26 430
AGA Centre-Villes Canada Atlantique	-	32 073	-
Autres	7 500	8 201	4 336
Festival de peinture de rue	-	-	17 030
	157 500 \$	154 078 \$	47 796 \$
	660 514 \$	893 569 \$	407 960 \$

DOWNTOWN MONCTON CENTRE-VILLE INC.

Annexe aux états financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024

Annexe de dépenses sur les services aux membres

Annexe 2

	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
Services aux membres			
Programmes étudiants d'été	15 000 \$	39 870 \$	34 354 \$
Assemblée annuelle	5 000	3 625	5 163
Programme ReBrancher	25 000	25 000	25 000
Lumières de Noël	55 000	108 934	103 075
Promotions de Noël	-	-	2 883
Développement du centre-ville	97 414	128 274	68 352
Équipe Enviro	405 000	558 717	329 986
Cartes-cadeaux du centre-ville	30 000	34 194	27 386
Publicité générale	51 000	43 316	33 703
Sécurité	25 000	25 000	25 000
Événements spéciaux	170 000	209 499	174 804
Banderole de rue	10 000	5 561	28 001
Site Web	10 000	8 652	14 052
	898 414 \$	1 190 642 \$	871 759 \$